

Demande officielle de remboursement des frais de transports en commun utilisés dans le cadre de Collège au Cinéma - année 2024/2025

> Il vous est demandé de procéder à vos demandes de remboursement par année civile.

Les demandes de remboursement du premier trimestre (SOYEZ SYMPAS, REMBOBINEZ) doivent nous parvenir avant les congés de décembre.

> Merci de joindre le reçu des dépenses et le RIB pour qu'on puisse procéder au virement.

En l'absence de justificatif, le remboursement ne pourra pas être effectué.

En date du : / /

Collège et ville :

Nom et prénom de l'enseignant.e coordinateur.rice :

Salle de cinéma partenaire et ville :

> Détail de la/des projection(s) :

FILM	DATE DE LA SEANCE	NOMBRE D'ELEVES	COÛT PAR SEANCE
1 ^{er} trimestre SOYEZ SYMPAS, REMBOBINEZ / / €
2 ^{ème} trimestre GAGARINE / / €
2 ^{ème} trimestre MIRACLE A MILAN / / €
3 ^{ème} trimestre LES GLANEURS ET LA GLANEUSE / / €

Coût total si plusieurs séances : €

Signature et cachet de l'établissement

> Pour tout renseignement, vous pouvez contacter :

CINÉMAS 93 - Cécile Morin, Coordinatrice Collège au Cinéma - 01 48 10 21 24 - cecilemorin@cinemas93.org